

## ABONNEMENT TRAVAILLEUR – TARIF ET CONDITIONS

La demande de carte de travailleur en ligne n'est valable que pour la zone bleue

### Tarif

- 150 euros par véhicule pour 12 mois
- 80 euros par véhicule pour 6 mois
- 45 euros par véhicule pour 3 mois
- 17 euros par véhicule pour 1 mois

### CONDITIONS

- Valable uniquement en zone bleue
- Pour toute personne non domiciliée dans la commune, mais qui travaille en zone bleue ou en zone payante
- Veuillez présenter les documents suivants lors de votre demande de carte de travailleur : une lecture de votre carte d'identité (pas de photo). A cet effet, introduisez votre carte d'identité dans un lecteur de carte e ID et enregistrez les informations ainsi obtenues au format PDF ou fichier image afin de les annexer à votre demande
- Le certificat d'immatriculation du ou des véhicule(s) concerné(s)
- Une déclaration d'emploi écrite de l'employeur

**Vous ne recevez pas de carte à mettre en évidence sur votre tableau de bord. Le contrôleur saisit votre plaque d'immatriculation dans son appareil qui lui indique si vous disposez ou non d'une carte de travailleur en ligne.**